

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t: Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t: — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS: A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De CAHORS à LIBOS			De LIBOS à CAHORS			De CAHORS à MONTAUBAN			De MONTAUBAN à CAHORS			De CAHORS à CAPDENAC			De CAPDENAC à CAHORS				
Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus		
CAHORS. — D.	6 ^h 25	12 ^h 47	5 ^h 53	PARIS. — D.	2 ^h 30 s.	9 ^h 30 m.	7 ^h 30 m.	TOULOUSE. D.	5 ^h 20	11 ^h 30	3 ^h 30	CAHORS. — D.	7 ^h 40	11 ^h 30	5 ^h 10	CAPDENAC. D.	7 ^h 45	11 ^h 30	5 ^h 10
Mercuès.	6 ^h 41	1 ^h 14	6 ^h 19	— Express. S.	8	8	8	BORDEAUX. D.	5 ^h 20	11 ^h 30	3 ^h 30	Cabessut, halte.	7 ^h 48	11 ^h 40	5 ^h 18	Lamadolène.	7 ^h 50	11 ^h 40	5 ^h 21
Parnac.	6 ^h 54	1 ^h 25	6 ^h 31	BORDEAUX. — D.	8 ^h 40	8 ^h 15	8 ^h 15	» » » » »	» » » » »	» » » » »	» » » » »	Arcambal.	8 ^h 0	11 ^h 54	5 ^h 28	Toirac.	8 ^h 10	12 ^h 8	5 ^h 34
Luzach.	7 ^h 3	1 ^h 34	6 ^h 28	M.-Libos. — D.	8 ^h 40	8 ^h 15	8 ^h 15	Montauban D.	7 ^h 25	10 ^h 35	4 ^h 40	Vers.	8 ^h 11	12 ^h 15	5 ^h 38	Montbrun, hal.	8 ^h 20	12 ^h 29	5 ^h 43
Castelfranc.	7 ^h 18	1 ^h 47	6 ^h 44	Fumel.	8 ^h 45	8 ^h 15	8 ^h 15	Founeuve.	7 ^h 40	10 ^h 49	4 ^h 54	Saint-Géry.	8 ^h 18	12 ^h 18	5 ^h 44	Cajarc.	8 ^h 31	12 ^h 42	5 ^h 48
Puy-l'Évêque.	7 ^h 31	1 ^h 59	6 ^h 58	Soturac-Touzac	8 ^h 48	8 ^h 15	8 ^h 15	Albias.	7 ^h 51	10 ^h 58	5 ^h 3	Conduché.	8 ^h 34	12 ^h 55	6 ^h 0	Calvignac, hal.	8 ^h 45	1 ^h 5	6 ^h 9
Duravel.	7 ^h 43	2 ^h 8	7 ^h 8	Duravel.	9 ^h 1	8 ^h 28	9 ^h 16	Réville.	8 ^h 3	11 ^h 7	5 ^h 12	St-Cirq, halte.	8 ^h 42	1 ^h 13	6 ^h 6	St-Martin-Lab.	8 ^h 54	1 ^h 16	6 ^h 18
Soturac-Touzac	7 ^h 53	2 ^h 18	7 ^h 18	Puy-l'Évêque.	9 ^h 19	3 ^h 28	9 ^h 26	Albus.	8 ^h 18	11 ^h 19	5 ^h 24	St-Martin-Lab.	8 ^h 53	1 ^h 25	6 ^h 16	St-Cirq, halte.	9 ^h 3	1 ^h 36	6 ^h 31
Fumel.	8 ^h 6	2 ^h 29	7 ^h 39	Gastelfranc.	9 ^h 34	4 ^h 5	9 ^h 32	Borcelon.	8 ^h 33	11 ^h 30	5 ^h 35	Calvignac, hal.	9 ^h 4	1 ^h 43	6 ^h 28	Conduché.	9 ^h 11	1 ^h 45	6 ^h 38
M.-Libos. — A.	8 ^h 13	2 ^h 35	7 ^h 39	Luzach.	9 ^h 34	4 ^h 5	9 ^h 32	Montpezat.	8 ^h 57	11 ^h 51	5 ^h 54	Cajarc.	9 ^h 17	1 ^h 50	6 ^h 36	Saint-Géry.	9 ^h 25	2 ^h 12	6 ^h 51
BORDEAUX. — A.	8 ^h 13	2 ^h 35	7 ^h 39	Parnac.	9 ^h 57	4 ^h 30	10 ^h 17	Montauban. A.	6 ^h 39	1 ^h 05	7 ^h 45	Montbrun, hal.	9 ^h 33	2 ^h 23	6 ^h 51	Vers.	9 ^h 34	2 ^h 29	7 ^h 0
PARIS. — Ar.	11 ^h 46	4 ^h 18	2 ^h 49	Mercuès.	10 ^h 9	4 ^h 43	10 ^h 29	Chaurac.	9 ^h 29	12 ^h 18	6 ^h 24	Toirac.	9 ^h 44	2 ^h 36	7 ^h 1	Arcambal.	9 ^h 44	2 ^h 46	7 ^h 9
				CAHORS. — A.	10 ^h 25	5 ^h 1	10 ^h 47	BORDEAUX. — A.	10 ^h 40	6 ^h 05	7 ^h 45	Cabessut, halte.	9 ^h 58	3 ^h 0	7 ^h 14	Calvignac, hal.	9 ^h 56	3 ^h 9	7 ^h 22
								TOULOUSE. A.	8 ^h 25	5 ^h 55	9 ^h 41	CAPDENAC. A.	10 ^h 14	3 ^h 27	7 ^h 27	CAHORS. — A.	10 ^h 6	3 ^h 20	7 ^h 31

Cahors, le 31 Mars.

LES BRUITS DE CRISE MINISTÉRIELLE

On parle de nouveau d'une crise ministérielle imminente. Si l'on voulait même en croire certains journaux M. le président du conseil serait à la veille d'être renversé. Ce qui a donné une persistance particulière à ce bruit, c'est l'opposition très vive qui est faite à M. Goblet et ses collègues, non seulement par la République française, mais aussi par la plupart des commissions chargées d'examiner les projets de loi du gouvernement. On ne peut se méprendre sur le caractère de ces attaques. S'il n'y a pas à proprement parler un « complot » tramé sourdement contre le ministère dans les couloirs du Palais-Bourbon, il est incontestable que certains membres de l'Union des gauches le verraient tomber avec une véritable satisfaction. Dans l'empressement des journaux à annoncer la « chute » du cabinet, nous ne comprenons pas très bien, quant à nous, le sens et la portée de ces mauvaises intentions.

La plupart des ministres, il est vrai, n'inspirent pas une très grande sympathie et leur attitude a pu être sévèrement jugée en diverses circonstances. M. Dauphin a fait preuve d'une incroyable faiblesse, dans la discussion du dernier budget. Il n'a pas eu le courage de défendre son administration lorsqu'elle était violemment attaquée par les radicaux, et il a permis à la Chambre de voter une réduction de crédits sur le traitement de son personnel qu'il savait lui-même impraticable. M. Flourens qui n'avait, semble-t-il, accepté le ministère

des affaires étrangères que par devoir et pour rendre un service public, n'a pas su garder dans ses hautes fonctions la réserve qui lui était imposée. Il aurait pu se rendre mieux compte d'une situation délicate entre toutes et ne pas laisser échapper, dans des conversations avec les journalistes, des appréciations hors de propos sur nos relations extérieures. Nous savons bien que l'importance de ces conversations a été fort exagérée, et que les prétendus « interviews » du ministre des affaires étrangères avec M. de Blowitz et d'autres journalistes étrangers étaient invraisemblables, mais il n'en est pas moins vrai que M. Flourens et son entourage, ont négligé en plusieurs occasions de garder cette réserve et ce tact qui sont de tradition au quai d'Orsay.

Quant aux autres ministres qui proviennent de l'Extrême-gauche, nous avons trop souvent émis notre avis à leur égard pour qu'il soit utile d'insister. Le général Boulanger s'est surtout appliqué à poursuivre la plus malsaine popularité et ses aventures retentissantes ne se comptent plus. Personne ne peut soutenir davantage que M. Lockroy, ancien vaudevilliste, soit l'homme politique désigné pour mener à bien l'Exposition universelle de 1889. Quant à M. Granet, il y aurait trop à dire sur lui et nous préférerons n'en point parler.

Reste le président du conseil. M. Goblet, il faut bien le dire, ne mérite pas d'être comparé à ses principaux collaborateurs. On peut lui reprocher sa raideur et son mauvais caractère, mais il serait injuste de ne pas constater en même temps l'honnêteté et la loyauté qui ont marqué la plupart de ses actes comme président du conseil. Nous sommes loin de partager toutes ses idées

politiques; nous n'avons éprouvé cependant aucune hésitation à louer son attitude dans la discussion du budget où il sut défendre son administration avec un courage que n'a malheureusement pas imité M. Dauphin. La semaine dernière il a donné une nouvelle preuve de son esprit de gouvernement en signant la dissolution du conseil municipal de Marseille.

Le plus grave reproche qui ait été adressé à M. Goblet, par les journaux de l'Union des gauches, c'est qu'il ne se soit pas prononcé sur la question des droits sur les céréales. L'accusation est assez inattendue de la part de ce parti. Sans doute il est regrettable qu'un gouvernement soit divisé sur une question aussi importante; mais on aurait pu répondre au journal la République française, que même sous le grand ministère de M. Jules Ferry, on avait assisté au même spectacle. M. Méline, ministre de l'agriculture en 1885, avait soutenu le droit de 3 francs sur les blés, que M. Rouvier, alors ministre du commerce, repoussait avec la même énergie qu'aujourd'hui. Si nous voulions de même rappeler certains actes du cabinet de M. Jules Ferry, il ne serait pas difficile de citer des exemples de faiblesse gouvernementale aussi frappants que ceux que l'on reproche avec tant de rigueur à M. Goblet.

Si l'on pouvait remplacer du jour au lendemain le ministère actuel par un ministère qui s'appuyerait exclusivement sur les éléments modérés de la Chambre, et qui serait décidé à rompre avec l'Extrême-gauche, nous serions les premiers à nous réjouir de la chute du cabinet présidé par M. Goblet. Mais le moment ne nous semble pas arrivé où la politique de

résistance au radicalisme pourra être enfin pratiquée; la division des partis à la Chambre est encore trop profonde pour qu'il soit permis d'assurer l'avènement. Si le ministère était renversé, on devrait procéder, tout porte à croire, à ce qu'on appelle dans le langage parlementaire un « replatage ». L'Union des gauches n'y gagnerait rien, et les idées modérées auraient au contraire beaucoup à y perdre dans le cas où M. Goblet par exemple serait remplacé par M. Floquet.

INFORMATIONS

LES CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

La commission du budget. — Après une série de votes contradictoires, la commission du budget, a repoussé, par 12 voix contre 9, les crédits supplémentaires.

Trois membres ont refusé les fonctions de rapporteur.

Par 13 voix contre 5, la commission du budget adopte le rapport de M. Guyot, concluant au rejet des crédits supplémentaires.

Conseil des ministres. — Les ministres se sont réunis mardi, à l'Élysée, sous la présidence de M. Grévy.

Le conseil s'est occupé du vote émis par la commission du budget, contre le projet de loi portant ouverture d'un crédit supplémentaire de 670,800 fr. pour le personnel de l'administration centrale du ministère des finances.

M. Dauphin a déclaré au conseil, qu'il avait offert à la commission du budget de compenser une partie de ce crédit supplémentaire par des annulations de crédit qui seraient faites à la fin de l'exercice courant. Dans la pensée du ministre des finances, ces annulations éventuelles pourraient probablement atteindre la somme de 448,500 fr. mais il y aurait danger, selon lui, à escompter dès à présent cette économie et à réformer ce budget

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

21

Le Forban

PAR WILLIAM ALARD

CHAPITRE X

SUR LE GAILLARD D'AVANT

Qui me guidera dans mes recherches, au milieu de cette forêt de mâts? Depuis longtemps, sans doute, les misérables sont à leur bord... Allons, allons, du courage et de la ténacité! Partons!

Il se leva d'un mouvement brusque pour s'embarquer dans le canot. Le Parisien, stupéfait, n'osa l'interroger.

En arrivant sur le plateau de l'échelle, Louis Brune jeta un coup d'œil sur l'arrière de son brick. Il eut comme un éblouissement.

— Où est la goëlette? dit-il.

— Elle vient d'appareiller.

— A l'instant?

— A l'instant même.

— A cette réponse, le capitaine s'étreignit le front à deux mains. Il jeta vers le ciel un regard de reproche.

— Encore trop tard! dit-il sourdement. Oh, malédiction sur moi!

Il descendit dans sa cabine et remonta avec un revolver à la main.

— Je serai de retour avant le point du jour, dit-il brièvement; que tout soit prêt pour l'appar-

reillage!

En achevant ces mots, Louis Brune s'élança dans son canot. Il s'éloigna rapidement de l'Étincelle.

Le Parisien, étourdi, épouvanté, le regarda s'éloigner sans mot dire. Il eut ensuite un violent serrement de cœur. Il comprenait tout...

— Branle-bas! s'écria-t-il d'une voix tonnante.

L'équipage était déjà sur pied. Mais on entendit le père Koalac marmotter entre ses dents:

— Je savais bien, moi, qu'il ferait jour de bonne heure, ce matin!

CHAPITRE XI

LES FRÈRES DE LA CÔTE

Louis Brune court déjà dans Valparaiso. Les serenos, cette fois, ne se donnent plus la peine de le poursuivre: les uns dorment à leur poste, les autres ont accepté de généreuses hospitalités; si bien que toutes les rues sont désertes, les cabarets fermés.

Çà et là, d'humbles reverbères exhalaient leur dernier soupir. Deux heures du matin sonnent à l'église de Merced.

Le capitaine s'orientait de son mieux dans cet enchevêtrement de rucs. Sa tête est en feu... Il s'arrête un instant pour écouter: des chats miaulent sur les toits au-dessus de lui. Il reprend sa marche.

En arrivant près d'un carrefour cependant, il aperçoit un homme qui marche aussi vite que lui, mais dans une direction opposée. Il

l'appelle, sans trop savoir ce qu'il va lui demander.

— Enfin, dit l'homme qui reconnaît la voix du capitaine, je te retrouve!

Le hasard l'a jeté sur les pas de don Pepito.

Brune lui raconte tout en quelques mots et l'initie à son projet.

— Je t'approuve, répond le jeune chilien; me veux-tu pour lieutenant?

— Es-tu prêt à partir?

Le temps de prendre une malle d'effets indispensables, et je te rejoins à l'embarcadère.

— Je compte sur toi... mais écoute: va chez le consul, supplie-le de te remettre les papiers de l'Étincelle, avec une expédition en règle... va vite!

— Très-bien. As-tu des armes pour tes hommes?

— Assez pour l'abordage; cela me suffit.

— A tout à l'heure.

Don Pepito descend aussitôt, et Brune continue son ascension par les ruelles de la ville...

Devançons-le de quelques pas.

Cette nuit-là, il y avait grand bal à Maintop, dans une des rues les plus tortueuses de ce quartier. Le vacarme des invités ébranlait les maisons voisines. Au travers des antiques volets de ce bal passaient des rayons de lumière, filtraient une odeur âpre et repoussante. A gauche de la maison, une porte éventrée démasquait un couloir profond, resserré, ténébreux, avec une lanterne au bout. On eût dit une caverne obscure, illuminée par l'œil

d'un tigre

Arrivé à cette lanterne, on tournait à droite pour entrer dans une salle immense, éclairée par une douzaine de lampions fumeux, puant l'huile de coco, dessinant sur le mur des colonnes de suie grasse.

C'est là que dansent, ou plutôt, se bousculent cent cinquante créatures humides. La salle en est ébranlée. Les énormes toiles d'araignées, suspendues au plafond depuis un quart de siècle, frémissent, se soulèvent et retombent comme un linceul que des mains invisibles tiendraient par les quatre coins, et agiteraient de bas en haut.

La musique est assortie aux contorsions bizarres des danseurs. Un véritable bal des frères de la côte, où les coups pleuvent toujours au dénouement!... Après quoi les vainqueurs reconduisent les dames chez elles et les vaincus éteignent les lampions...

Que le lecteur nous permette de le conduire un instant dans cet affreux coupe-gorge.

La danse est achevée. Les femmes, ruisselantes de sueur, jouent de l'éventail à tour de bras; les hommes fument à faire étouffer de honte les quinquets de l'établissement. Les frères de la côte les mieux en cour roulent des cigarettes, les allument eux-mêmes et les offrent aux plus séduisantes parmi les danseuses qui ne refusent jamais.

Dans un coin, deux ou trois mulâtresses dédaignées fument d'énormes cigares... par jalousie!

(A suivre).

qui est en cours d'application. Par contre, M. Dauphin est résolu à réduire le budget des finances de l'exercice 1888, de la somme qu'il compte pouvoir annuler à la fin de l'exercice 1887. Le ministre des finances s'efforcera de faire prévaloir son système devant la Chambre et posera la question de portefeuille, à ce sujet. De son côté, M. Goblet, président du conseil, interviendra au débat et posera la question de cabinet. Le gouvernement désire, d'ailleurs, que le débat soit engagé aujourd'hui devant la Chambre.

Les crédits et la Presse

Tous les journaux envisagent ce matin les résultats probables de la discussion des crédits supplémentaires demandés par M. Dauphin. La majorité croit qu'ils seront votés.

La Paix constate que la majorité républicaine est décidée à accorder ces crédits, et qu'il faudrait que la Chambre obéisse à un esprit de vertige pour aller contre le sentiment général à cet égard.

La Justice dit que le débat est dans la question de savoir si les ministres sont les instruments de la bureaucratie, ou les collaborateurs de la Chambre qui réclame des économies.

Le Journal des Débats dit qu'on a eu tort de proposer de supprimer les crédits nécessaires à la place de ceux qui auraient été rendus à M. Dauphin; mais que jamais le cabinet ne s'est cru obligé d'attendre la fin de l'exercice, pour annuler les crédits, afin de couvrir les crédits nouveaux.

Le Constitutionnel dit que la bataille va se livrer entre les républicains de secte et les républicains patriotes. Il espère que les meilleurs triompheront.

Dans les couloirs

M. de Douville-Maillefeu. — Moi, je ne vote pas les crédits; eh bien! on renverra, sans les payer, les employés du ministère des finances.

M. Sans-Leroy réplique. — Au moins, vous, vous payez vos domestiques avant de les congédier!

M. de Douville-Maillefeu. — Je ne vous parle pas, monsieur; d'ailleurs, vous êtes un de mes ennemis personnels.

M. Sans-Leroy. — Moi! un de vos ennemis personnels! Je l'ignorais; mais dans tous les cas, puisque vous prenez les choses ainsi je m'en honore.

M. de Douville-Maillefeu. — Je me f... de vous.

M. Sans-Leroy. — Vous êtes un drôle! A ces mots, M. de Douville-Maillefeu a frappé au visage M. Sans-Leroy, dont le lorgnon s'est enfoncé dans les chairs, un peu au-dessous de l'œil. Le député de l'Ariège n'en a pas moins répondu par un soufflet tout aussi violent.

En séance

M. Clémenceau combat les crédits supplémentaires. M. de Cassagnac les combat également; il termine en disant:

« Personne ne viendra à vous, monsieur le président du conseil. »

M. le baron Dufour, interrompant, s'écrie d'une voix très sèche: « Parlez pour vous! Nous voterons les crédits, sans voter pour le ministère. »

M. Cunéo d'Ornano se pose la question: Y a-t-il intérêt pour les électeurs à éviter une crise? Oui. Moi qui n'ai l'intention d'aller ni à la République de M. Goblet, ni à la royauté où voudraient nous mener quelques collègues, je voterai les crédits.

Le passage à la discussion des articles est voté par 297 voix contre 208.

M. Fernand Faure avait déposé un amendement tendant à réduire de 100,000 fr. le chiffre des crédits. Le président du conseil déclare qu'il n'accepte pas cet amendement.

Vote des crédits

Le chiffre du gouvernement, qui est le plus élevé, est mis aux voix et adopté par 290 voix contre 220.

Les troupes de la Cochinchine sont rentrées à Saigon, après la pacification et l'organisation de Phuyen.

Les miliciens achèvent la soumission de ce pays. La situation générale est bonne.

Le Pape et l'Allemagne. — Suivant le Figaro, un échange de vues a eu lieu entre M. de Bismarck et Mgr Galimberti, au sujet de la médiation franco-allemande et du rétablissement du pouvoir temporel.

Une dépêche adressée de Berlin à la République française, dit que M. Windthorst n'a pas caché à Mgr Galimberti l'irritation des catholiques allemands contre la politique pontificale.

Alsace-Lorraine. — Le tribunal correctionnel de Colmar vient de condamner à des peines variant de trois semaines à six mois de prison, deux jeunes gens de Kayersberg, deux jeunes gens d'Erlembach, neuf habitants de Turkheim et quatre habitants d'Amerschwir, pour avoir chanté la Marseillaise, crié « Vive la France! » et arraché la proclamation électorale du prince de Hohenlohe, gouverneur de l'Alsace-Lorraine.

Correction méritée. — On signale le fait suivant, qui se serait produit, samedi, aux obsèques du général Farre:

Sur la place de la Roquette, un ignoble farceur désignant un officier supérieur à la tête d'un régiment d'infanterie, le traita de « Ramollot ».

L'officier poussa son cheval du côté de l'individu et appliqua à celui-ci un coup de plat de sabre sur le dos.

Le public applaudit et cria: « Vive l'armée! ».

Nouveaux tremblements de terre. — Deux secousses de tremblement de terre ont été ressenties, samedi, à Savone.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

La culture du Tabac à la Chambre

M. le comte Murat adresse au ministre des finances une question relative aux permis de culture de tabac accordés dans le département du Lot.

Ces permis, dit-il, sont accordés par des commissions spéciales où, à côté des représentants de l'administration, figurent des représentants des corps électifs.

On a voulu par cette compétition empêcher les actes d'arbitraire; toutefois, les représentants de l'administration sont en majorité dans les commissions. Pendant longtemps ces commissions n'avaient donné lieu à aucune réclamation, mais dans ces dernières années, elles ont fait preuve de partialité et ont obéi aux passions locales dans la concession des permis.

Ces abus ont pris tant de force que deux conseillers généraux ont refusé de signer les déci-

pas. Il reprenait du terrain, et c'est presque lui maintenant qui défait le peintre.

Il haussa les épaules avec un ricanement ironique.

— Vous voyez, s'écria-t-il, voilà déjà l'accusateur au pied du mur. Des preuves! Vous n'en avez pas! Personne ne vous en fournira!

Il ajouta, en se tournant vers Farandole d'un air gouailleur:

— Persisterez-vous encore à soutenir que c'est moi qui vous ai jeté à l'eau?

Le peintre décontenancé, ne répondit pas, mais à ce moment une voix menaçante s'éleva du fond du salon:

— Et vous, persisterez-vous à nier que vous n'avez essayé de m'égorger?... Chacun se retourna...

Le comte jeta autour de lui des yeux effarés... pour voir d'où partait cette nouvelle accusation...

Le lieutenant Fabrice était devant lui!...

X

UNE VOIX D'OUTRE-TOMBE

Un violent tumulte s'était produit dans le salon après l'entrée et l'accusation énergique du nouvel arrivant.

Les yeux se portaient tour à tour sur l'officier et sur le comte. Ce dernier semblait pétrifié. Ce dernier coup avait abattu son audace, et son œil s'égarait.

Quant à Wilhelmine, à l'aspect inattendu de Fabrice, elle avait failli pousser une exclamation de joie et voler dans les bras du jeune homme.

sions de la commission; ce sont deux républicains éprouvés qui ont expliqué leur attitude dans des lettres. (L'orateur en donne lecture.) « Les décisions de la commission m'ont paru, écrit un des signataires, contraires à la loi, à l'équité, et aux intérêts de la République! » L'autre déclare que « l'œuvre de la commission est une œuvre de basse police, à laquelle il ne s'est pas associé. » (Très bien! très bien! à droite).

Que pense Monsieur le ministre d'un pareil état de choses? Est-il vrai que ces pratiques puissent prévaloir contre le sentiment de justice et d'égalité? J'estime qu'il y a là une question sur laquelle tous les honnêtes gens doivent être d'accord. (Applaudissements à droite.)

M. le ministre des finances. — Je reconnais que la distribution des permis de culture est une source de nombreuses difficultés dans le Lot; la répartition a été l'objet de critiques; il y a des municipalités qui se plaignent. J'ai demandé les états comparatifs des répartitions des trois dernières années; il en ressort que des injustices ont été commises. Je les ferai cesser, et j'augmenterai, s'il est nécessaire, le nombre d'hectares consacrés à la culture du tabac.

M. le comte Murat. — Je prends acte des déclarations de M. le ministre. Il y a un moyen de donner satisfaction aux intérêts, c'est d'augmenter la production du tabac indigène. Qu'on réduise les achats du tabac étranger, c'est le vœu qui a été exprimé par plusieurs commissions du budget. Une pétition, signée par un grand nombre de membres et par moi, a été déposée dans ce sens sur le bureau. En attendant, je m'en rapporte à M. le ministre pour faire respecter la justice et la loi. (Très bien! très bien!)

L'incident est clos.

Souillac. — Les électeurs du canton de Souillac (Lot) sont convoqués pour le 17 avril à l'effet d'élire un conseiller général, en remplacement de M. Faurie dont l'élection a été invalidée.

Bal des chasseurs. — Nous croyons savoir que la distribution des sommes recueillies par le bal de chasseurs, s'effectuera à partir d'aujourd'hui 31 mars, en bons de pain et de bois.

Beaux-Arts. — L'Officiel porte la nomination de M. Edouard Forestié comme membre correspondant pour le Tarn-et-Garonne du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements.

— M. F. Cangardel, bibliothécaire, à Cahors, est nommé membre correspondant du comité des sociétés des Beaux-Arts pour le Lot.

Les musiques dans les hôpitaux. — Le ministre de la guerre vient de décider que, pour donner un peu de distraction aux militaires en traitement dans les hôpitaux militaires ou mixtes, les musiques des corps de troupe de la garnison à laquelle appartiennent ces établissements, s'y feraient entendre une fois par semaine, à moins d'empêchement sérieux pour la santé des malades.

Nomination militaire. — M. Neulist, lieutenant au 29^e de ligne, passe au 7^e régiment de la même arme, en remplacement de M. Bory, mis hors cadre.

L'effort qu'elle faisait pour cacher son trouble et ne pas montrer à tout le monde son amour l'avait comme brisée. Les paroles n'arrivaient plus à elle qu'à l'état de bourdonnements confus. Elle avait l'inconscience des somnambules. Son regard seul, fixé ardemment sur le jeune homme, vivait, parlait et pensait, pour ainsi dire.

L'ambassadeur d'Allemagne, qui semblait avoir pris d'autorité la présidence de cette dramatique réunion, faisait tous ses efforts pour obtenir un peu de calme et de silence.

A côté de lui, le préfet de police écoutait tout cela, abasourdi. Quant au notaire, les deux coudes sur le contrat qu'il venait de lire, il ne cherchait même pas à cacher son ébahissement...

Le représentant de l'empire d'Allemagne, qui avait d'abord essayé de défendre son compatriote, son subordonné, contre des accusations auxquelles il n'ajoutait guère foi, commençait à être ébranlé et avait à cœur de démêler la vérité, résolu à sacrifier le comte et à le livrer à la justice, s'il était vraiment coupable.

Il fallait garder sauf l'honneur prussien. C'est dans ce but qu'il avait pris la direction des débats siégeant à la table comme un véritable président d'assises.

Après les premières paroles, lancées d'une voix haletante, toute frémissante d'émotion, le lieutenant s'était arrêté comme pour reprendre haleine. Il avait jeté sur Wilhelmine un regard dans lequel il semblait avoir mis tout son cœur, toute son âme, puis il avait fixé le comte.

Un éclair avait jailli des yeux des deux adversaires comme une lueur de deux épées qui se croi-

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

A l'occasion des fêtes de Pâques, la Compagnie fera délivrer, à partir du mercredi 6 avril, des billets aller et retour à prix réduits, de Paris pour toutes les stations de son réseau au delà d'Étampes et de Dourdan et réciproquement, valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du mardi 12 avril.

La délivrance de ces billets reste soumise aux conditions générales du Tarif spécial A n° 2 (Billets d'aller et retour).

Les candidats aux brevets de l'Enseignement primaire. — Aux termes de l'article 71 du décret du 18 janvier 1887, nul ne peut se présenter au concours plus de deux fois.

Le ministre a décidé que cette disposition ne serait appliquée qu'à partir de la prochaine année scolaire, un certain nombre de candidats, dont quelques-uns sont brevetés, ayant continué à se préparer, sur la foi de l'ancienne réglementation.

Le ministre a décidé que la dispense d'âge accordée de droit par le dernier paragraphe de l'article 107 du décret du 18 janvier 1887 aux candidats au brevet élémentaire pourvus du certificat d'études primaires supérieures était applicable, par voie de conséquence, aux candidats qui, remplissant la même condition, voudraient se présenter au concours d'admission aux écoles normales.

Les bulletins de vote. — Dans une de ses dernières audiences, le Conseil d'Etat a rendu un arrêt important en matière électorale.

Il a déclaré que les bulletins de vote sur papier quadrillé ne peuvent, par cela seul, être considérés comme portant des signes extérieurs dans le sens de l'article 12 du décret réglementaire du 2 février 1852.

Un congrès national des instituteurs se tiendra, à Paris, du 4 au 8 septembre prochain.

Comme au congrès du Havre, qui s'est tenu, il y a deux ans, on y traitera des questions pédagogiques d'un très grand intérêt.

Baccalauréats. — Les élèves du Lycée de Cahors, dont les noms suivent, viennent d'être reçus:

M. Cayla, bachelier ès-sciences.
M. Bariéty, bachelier ès-lettres 2^e partie.
M. Jarty, admissible au baccalauréat ès-lettres 2^e partie, n'a pas encore subi l'examen oral.

Armée. — M. Joseph Lagardelle, fils de M. Lagardelle, ancien receveur des contributions indirectes à Poy-l'Évêque, maréchal-logis au 23^e d'artillerie à Toulouse, a été admis, avec un bon numéro, à l'école d'artillerie de Versailles.

Acte de probité. — Le nommé Reube, Eugène, âgé de 14 ans, apprenti typographe, demeurant rue Nationale, 5, ayant trouvé sur la voie publique une broche en or, l'a déposée au bureau de police où son légitime propriétaire est invité à venir la réclamer.

Société de secours mutuels. — Les membres de la Société de secours mutuels se réuniront en assemblée générale pour le 2

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

107

FARANDOLE

PAR JULES DE GASTYNE

QUATRIÈME PARTIE

La revanche de Wilhelmine

IX

UN NOUVEAU REVENANT

Le fiancé de M^{lle} de Grüber était devenu tellement inconscient en présence des événements extraordinaires qui émaillaient sa soirée de contrat qu'il ne s'était même pas aperçu du départ de son père.

Le comte seul l'avait vu, et il s'en était félicité, car depuis un instant il examinait son complice avec inquiétude et craignait que son attitude n'achevât de les perdre tous les deux.

L'espèce de volte-face qui venait de se produire avait un peu décontenancé Farandole.

Il avait cru qu'il lui suffirait de se montrer pour courber devant lui le comte pâle de terreur et d'effroi, mais il avait compté sans l'audace de son adversaire.

Plus le danger devenait terrible pour celui-ci, plus son aplomb, son sang-froid augmentaient.

La fuite de Gaudru l'avait soulagé d'un grand poids.

Il sentait de nouveau le sol s'affermir sous ses

sent; puis l'officier avait continué.

— Vous ne niez pas que je ne vous aie vu moi! Nous étions face à face, œil à œil, pour ainsi dire, et c'est votre bras qui a frappé, le vôtre tendez-vous, lâchement, par surprise, sans que j'aie eu le temps de me reconnaître!

Le comte ne répondit pas.

— Heureusement la lame a glissé sur une côte, reprit l'officier, et je ne suis pas mort du coup, bien que la blessure, faite de main de maître, fût profonde et large... J'ai pu me traîner dans une maison voisine, où on m'a soigné sans que le crime se soit ébruité; je suis remis à peine mais je suis venu, parce que j'ai lu dans les journaux que vous alliez enfin achever le sacrifice de la douce victime que la destinée a mise entre vos mains... Et je suis arrivé à temps, au bon moment, il paraît; mais j'avais été prévenu, et je suis désolé de n'être pas venu le premier vous accuser... Vous ne niez plus, comte de Grüber?... Vous ne niez pas que vous avez essayé de me poignarder dans un guet-apens, comme un lâche et un bandit que vous êtes... C'est bien vous, n'est-ce pas?... Vous n'étiez pas déguisé ce jour-là, et je ne me suis pas trompé!...

Un frémissement avait couru dans le salon. Un tel silence y régnait alors qu'on eût attendu du tonnerre une épingle, comme on dit vulgairement.

Chacun était haletant, oppressé. M. de Grüber n'avait pas sourcillé, ni fait un mouvement.

(A suivre).

trimestre 1887, dimanche prochain, 3 avril, à 8 heures et demie du matin, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

A 9 heures, ils se rendront à la chapelle des Cloîtres de l'église Cathédrale, pour assister à une messe à l'intention des membres décédés.

Cette cérémonie terminée, ils rentreront à l'Hôtel-de-Ville pour entendre le rapport qui leur sera fait sur la situation financière.

Les membres participants sont invités à profiter de cette réunion pour acquitter le montant de leur cotisation.

Le tribunal correctionnel de Villefranche vient de statuer sur l'affaire des colporteurs qui ont si habilement exploité les paysans des environs de Villefranche.

Le chef de la bande, nommé Brogières, a été condamné à un mois d'emprisonnement; les autres, considérés comme complices, ont été condamnés à 20 jours, 10 jours et 6 jours de la même peine.

Un seul des prévenus, Chozot Antoine, a été relaxé.

A l'audience, il a été établi que ces gens-là avaient parcouru la campagne en faisant croire aux paysans qu'ils étaient chargés par le gouvernement de vendre pour 4 millions 500,000 fr. de marchandises, notamment des étoffes provenant du Tonkin, et diverses denrées saisies par l'armée française sur les rebelles de l'Annam.

A ceux qui leur achetaient des draps pour vêtements, ils annonçaient des ouvriers tailleurs qui viendraient le lendemain confectionner leurs habits à des prix très modérés, et qui leur fourniraient gratuitement les doublures, les boutons et le fil. Et les paysans croyaient tout ça!

De plus, ils offraient, sur échantillons, du savon à 0 fr. 15 c. les 500 grammes, du sucre à 0 fr. 30 c. et du sel à 2 fr. 50 le quintal, le tout livrable le lendemain ou surlendemain, mais payable sur l'heure.

Réponse à une question. — La question suivante nous a été posée :

Ayant subi le sort cette année et ne pouvant probablement pas assister au conseil de révision, que dois-je faire? Serai-je soldat de droit? ou me faudra-t-il aller passer la révision dans un bureau de recrutement quelconque?

Réponse :
Si le conscrit ne se présente pas devant le conseil de révision du département où il a subi le sort, il est déclaré d'office bon pour le service; mais s'il a des motifs légitimes, il peut adresser une demande au préfet pour passer la révision dans un autre département et cette demande est en général favorablement accueillie.

Tempête. — *La New-York Herald* annonce que des troubles atmosphériques atteindront les côtes de France entre le 29 mars et le 1^{er} avril.

AGRICULTURE

La plantation des vignes greffées. — Lorsqu'on plante les premières vignes greffées, il y a quelques années, les avis étaient fort partagés sur la meilleure époque à choisir pour leur plantation. Beaucoup pensaient, et nous étions de ce nombre, que la mise en place dès l'automne devait être préférable et que, pour la vigne comme pour les arbustes et les arbres racinés, cette plantation hâtive favorisait la végétation de la jeune plante, et qu'il fallait adopter de préférence à la plantation de mars.

Les grands froids de 1879-1880 virent donner tort à cette manière de voir et démontrer que, dans les régions du centre du moins et partout où les hivers sont froids et secs, il faut bien se garder de mettre en place les vignes greffées dès le mois de novembre ou de décembre. Toutes les plantations faites dans ces conditions furent fortement endommagées cette année-là, et chaque fois que l'on a voulu tenter à nouveau depuis, même par des hivers peu rigoureux, la plantation automnale, on a toujours éprouvé des échecs plus ou moins graves, surtout si l'on n'a pas eu le soin de butter fortement la jeune greffe.

Aujourd'hui, la plantation dans le courant de mars est à peu près la règle générale, partout où l'on a à craindre les rigueurs de l'hiver; mais on n'apporte pas, généralement, assez d'attention au buttage, et c'est sur ce point que nous tenons à attirer l'attention.

Il faut bien se rappeler que la couche génératrice formant la soudure sur la vigne d'un an greffée en pépinière est extrêmement mince, et qu'à partir du moment où cette vigne est arrachée, jusqu'à celui où la racine commence à fonctionner sous l'influence de la chaleur et de l'humidité du sol, le point de soudure se trouve

isolé de tout courant de sève, même latente, et par conséquent fort exposé à se dessécher, cause principale du dépérissement des greffes plantées avant l'hiver. Par un buttage en terre fine et bien meuble, qui recouvre le greffon jusqu'à l'œil supérieur et même au-dessus, on le préserve des hâles du printemps, on le maintient frais jusqu'au moment où la végétation reprend toute son activité.

Lorsqu'arrivent les grandes chaleurs de l'été et quand la jeune vigne a atteint à peu près son développement annuel, le buttage devient inutile. Par précaution, quelques viticulteurs bottent la jeune greffe avant l'hiver de l'année qui suit la plantation. Cette précaution est bonne assurément, mais on n'a pas constaté jusqu'ici qu'une greffe d'un an, transplantée et bien reprise, craigne les hivers rigoureux; on peut donc se dispenser de faire ce dernier buttage.

(Vigne Américaine.)

Un remède au phylloxéra. — Dans d'intéressantes études qu'il publie sur la culture des vignes aux Etats-Unis, le *Times* de New-York mentionne un fait que nous croyons devoir signaler.

D'après lui, les vigneron trouvent un puissant auxiliaire dans un ennemi naturel du phylloxéra, une espèce de fourmi ailée qui parfois s'abat, par millions sur les champs infestés, et les nettoie du parasite avec une rapidité merveilleuse.

Cette fourmi, dit l'auteur, est inconnue en France, où elle rendrait, croit-il, d'immenses services.

Le *Times* n'indique pas le moyen d'attirer la fourmi providentielle; c'est dommage.

Variétés

Le sergent Blandan

C'est le 1^{er} mai prochain que va être inaugurée, à Boufarick, la statue du sergent Blandan. Mais le gouvernement français n'a pas voulu laisser partir cette œuvre d'art sans rendre un suprême hommage au brave soldat dont elle est destinée à perpétuer la mémoire. Il a donc été décidé que la statue serait exposée durant quinze jours, du jeudi 10 au 25 mars courant, aux Champs-Élysées, devant le Palais de l'Industrie. On assure qu'il y aura un défilé de troupes devant la statue avant son départ pour l'Algérie.

Nous ne pouvons qu'applaudir à ces excellentes mesures, car, si jamais homme mérita les honneurs du bronze, c'est bien ce courageux sous-officier.

C'était pendant les premières années de l'occupation. L'Algérie, toujours en feu, était en état de révolte continuelle. Un faible détachement du 46^e de ligne, composé de 21 hommes que commandait le sergent Blandan, avait été chargé de porter la correspondance, lorsque, arrivé à la plaine Beni-Mered, il fut entouré par plus de 300 cavaliers arabes. C'était le 11 avril 1842.

Sommé de se rendre, le sergent Blandan répond en ouvrant le feu sur l'ennemi. Un combat à mort s'engage, et Blandan est frappé de trois coups de feu: « Courage, mes amis, s'écria-t-il, défendez-vous jusqu'à la mort! » Ses soldats obéirent à cet ordre héroïque et lorsque des renforts arrivèrent, dix-sept de ces braves étaient morts; les quatre survivants, nommés Bire, Gérard, Stal et Marchand, luttèrent encore et défendèrent, avec un courage surhumain, les corps de leurs camarades.

Ainsi que s'exprimait le maréchal Bugeaud dans un ordre du jour demeuré célèbre: —

« Les enfants de France ne sont pas dégénérés, et, s'ils sont capables de grandes choses par l'ordre, la discipline et la tactique qui gouvernent les masses, ils savent aussi, quand ils sont isolés, se battre comme les chevaliers des anciens temps. »

Nous ne pouvons mieux terminer qu'en souhaitant de voir se réaliser le défilé de troupes simplement annoncé comme probable. A un moment où il se trouve des misérables pour dire aux conscrits qu'il n'y a plus de patrie, ce serait une excellente leçon donnée à nos jeunes recrues, déjà suffisamment instruites pour prendre part à ce défilé.

L'hygiène publique en France.

— Pendant qu'une commission de la Chambre des députés examine et discute les projets de loi Siegfried et Lockroy sur l'organisation des services de l'hygiène publique, M. le docteur de Pietra Santa publie dans le *Journal d'hygiène*, sur le même sujet, une étude très complète au double point de vue historique et pratique.

Le directeur du *Journal d'hygiène* arrive à ces deux conclusions :

1^o Respecter le décret organique de 1848 (général Cavaignac), œuvre admirable de progrès et de civilisation, le titre de gloire le plus

incontesté de la deuxième République; 2^o Apporter dans le fonctionnement des conseils d'hygiène publique et de salubrité des départements les améliorations reconnues indispensables par une pratique de 35 ans, réforme qui n'implique aucune mesure législative nouvelle et qui se résume dans l'obligation pour le gouvernement de donner aux membres de ces conseils :

L'autorité qui leur fait défaut; le droit d'initiative que leur reconnaissait Royer-Collard; les moyens d'exécution et de contrôle de leurs décisions par des inspecteurs pris dans le sein du conseil; un budget convenable assorti par les conseils généraux; une publicité satisfaisante donnée à leurs travaux.

En mettant en parallèle la situation des choses relatives à l'hygiène publique en France telle qu'elle ressortirait des projets de loi en discussion, et à l'étranger (Angleterre et Etats-Unis) telle qu'elle existe actuellement, M. de Pietra Santa la résume en ces termes :

« D'un côté, la réglementation à outrance, l'autoritarisme, l'arbitraire et l'abus du fonctionnarisme.

« De l'autre, l'initiative privée, l'instruction et l'éducation avec leur corollaire bienfaisant; la liberté des citoyens. »

La dépopulation continue ses ravages en France.

Un savant, tout en cherchant un remède à ce mal, en est arrivé à comparer l'augmentation annuelle démographique des principaux pays de l'Europe.

Cette augmentation est, en Grèce, de 12 par 1,000 habitants; en Hollande et en Danemark, de 10; en Angleterre, de 9; en Allemagne et en Belgique, de 8; en Autriche, en Suède, en Norvège, en Portugal, en Italie, de 7; en Espagne, de 3; et en France, de 2 seulement.

Il faudra décidément en arriver à donner des primes d'encouragement aux mères fécondes.

Un fait anthropologique dont nous laissons la responsabilité au *Figaro* :

L'autopsie de pirates chinois tués au Tonkin a amené, paraît-il, une découverte intéressante. Ces pirates ont l'habitude de cuire leur argent de leurs pierres précieuses sous la peau de leurs cois-es. On a trouvé sur plus de vingt cadavres la même cachette.

C'est une tirelire comme une autre.

Bibliographie

LA NATURE, Sommaire du 27 mars 1887. — Les tremblements de terre du 23 février 1887. Gaston Tissandier. — Le « Gabriel Charmes », bateau-canon à grande vitesse. Un ingénieur. — Conseils aux amateurs du jardinage : les jardinets de fenêtre (suite). Hortulanus. — Les grandes usines hydrauliques pour l'irrigation du Béhéra (Egypte) suite et fin. G. Richou. — Verrou électrique. G. M. — Les atelages de chiens, à Bruxelles. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 28 février 1887. S. M. — Récréations scientifiques : Compas pour découper des poulies dans du papier-carte. — Supplément : Boîte aux lettres. — Communications diverses. — Recettes et procédés utiles. — Bulletin météorologique de la semaine. — Bureaux 420, boulevard Saint-Germain, à Paris.

LA VOLIÈRE, Revue illustrée d'Acclimatation en France et à l'étranger. Paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois. Abonnements pour tout le pays : 8 fr. par an. Wallon, administrateur-éditeur, à Vichy (Allier). — Bureaux à Paris, 11, rue Joquelet. — Sommaire du numéro du 15 mars 1887. — Les Oiseaux peints par eux-mêmes : Le Merle, le San-sonnet, le Bouvreuil, Polissé Gaultier. — Revue horticole : Tradescantia albo-vittata. J. Nicolas. — L'agriculture contemporaine et la basse-cour. P. Pélicot. — Les Secrets de la basse cour (suite). Narcisse Masson. — Mes Souvenirs, poésie. E. Faure. — *Dahlia gracilis* simple, panaché. J. Nicolas. — Exposition canine de Paris en 1887. E. Gallus. — Revue de l'Ornithologie pratique : L'Oie Céréopse. Jehan de Vichy. — Concours régional de Rennes : L'Exposition canine. P. Pélicot. — La Fouine. Harvey. — Notre gravure : Coq et poule Dorking.

THÉÂTRE DE CAHORS

FRANCILLON

Le Théâtre-Français vient de remporter un nouveau triomphe. *Francillon*, la pièce nouvelle que l'on va jouer sur notre Théâtre, est le plus immense succès qui ait paru depuis dix ans sur nos scènes parisiennes. M. Alexandre Dumas fils, notre grand Académicien, a retrouvé pour écrire *Francillon*, la plume dont il s'était servie pour écrire *Le Demi-Monde*, *Denise* et *La Visite de Noce*, ces trois chefs-d'œuvre que l'on n'a ni égalé, ni surpassé. M. Dumas voulait faire sa réputation à huis clos; il se méfiait des personnes qui prennent des notes aux passages scabreux pour pousser des Oh! et des Ah! Le public de la première représentation n'a même pas pris de notes pour les passages à applaudir, le temps lui manquait. C'est d'un bout à l'autre un intérêt telle-

ment soutenu, un étincellement d'esprit si brillant et si vif, des mots si profonds et si beaux, des tirades si éloquentes, que les rires et les applaudissements interrompaient à chaque instant les Artistes. C'est une œuvre forte, d'une grande portée morale. La thèse que M. Dumas présente au public est identique à celle de *Denise* et elle la complète en la présentant sous un autre face. Du reste, l'analyse minutieuse de cette œuvre magistrale a été publiée, dans le *Journal du Lot*, par un critique de la bonne école. Nous n'avons rien à y ajouter.

En confiant sa pièce à M. Paul Deshayes pour la présenter au public si difficile et si délicat de la province, M. Dumas a eu la main heureuse. M. Paul Deshayes est l'artiste si apprécié des Parisiens, le créateur au Gymnase de *l'Ami des Femmes*, de *François le Champi* à l'Odéon, et de tant d'autres créations, qui ont fait de lui un des meilleurs comédiens dont s'honore la capitale. Son nom s'impose sans discussion.

M. Deshayes a traité immédiatement avec des artistes de premier ordre, que les directeurs de Paris ont mis obligeamment à sa disposition. Ce sont :

M. ABEL, du Vaudeville, dont le talent n'a jamais été plus souple et plus brillant;

M. WORMS, un comique du Palais-Royal, dont la réputation n'est plus à faire, car nous nous rappelons tous l'amusant Des Prunelles, de *Divorçons*;

Paul GIRON, l'élegant artiste du Gymnase;

M. DUBREUIL, le comique de *Théodora*.

L'héroïne de la pièce sera présentée par M^{lle} LETURE, qui vient de marquer sa place à l'Odéon, du premier coup, dans *Michel Pauper*;

M^{me} DESHAYES, dont la réputation n'est plus à faire;

M^{lle} RAYNARD, la gentille ingénue que nous connaissons;

Et M. Paul DESHAYES, dans le marquis de Rivetrolles.

Voilà dans quelles conditions *Francillon*, comédie en trois actes de M. Alexandre Dumas, sera représentée le **mardi, 19 avril**, sur le théâtre de Cahors.

BOURSE. — Cours au 30 mars.

3 0/0.....	80 70
3 0/0 amortissable (ancien).....	00 00
3 0/0 id. 1884.....	84 70
1/2 0/0 ancien.....	104 00
1/2 0/0 1883.....	109 50

Dernier cours du 30 mars.

Actions Orléans.....	1,340 00
Actions Lyon.....	4,255 00
Obligations Orléans 3 0/0.....	388 75
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	310 50
Obligations Lombardes (jouissance.....)	307 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).....	346 00

PETITE CORRESPONDANCE

✉ B., — Votre demande n'est pas parvenue à la préfecture. Je vous donne le conseil de la renouveler et de l'envoyer directement à M. le Préfet.

Demande de renseignement.

— Est-il permis en ce moment de tuer des grives ou autres oiseaux de passage dans un pré qui n'est entouré que de murs de 50 centimètres d'élevation et dans lequel il n'existe pour toute construction qu'une grange?

Réponse.

— Non il n'est pas permis de tuer des grives ou autres oiseaux de passage dans les conditions indiquées ci-dessus. En effet, il a été jugé : Ne constitue pas une habitation dans le sens de l'article 2, loi du 3 mai 1844, une maison simplement occupée par un garde et sa famille; cette expression doit aussi s'entendre de l'habitation propre du propriétaire ou possesseur. Rennes, 17 août 1863.

Etude de M^e LACOSSE, avoué, rue Fénelon n^o 7, à Cahors.

EXTRAIT

d'une demande en séparation de biens

En vertu d'une ordonnance de M. le Président du Tribunal civil de Cahors et suivant exploit de M^e Baltrand, huissier à Cahors, en date du vingt-huit mars mil huit cent quatre-vingt-sept enregistré, la dame Marie Lafau, sans profession, épouse de M. Jean Bach, forgeron, domiciliés tous deux au Mas de Guillyanes, commune de Bergantou.

A formé contre ledit Bach, son mari, sa demande en séparation de biens.

Et M^e Lacosse, avoué, près ledit tribunal, a été constitué par la demanderesse.

Pour extrait certifié sincère et conforme.

Cahors, le trente-un mars mil huit cent quatre-vingt-sept.

Signé : LACOSSE

Le premier inventeur de la pepsine en France avait persuadé aux médecins qu'elle ne pouvait se conserver pure et qu'il fallait l'associer à l'amidon; aussi, pendant de longues années, sur la foi de cette assertion, les malades ont-ils absorbé des quantités de ce mélange. Aujourd'hui, grâce aux travaux de M. Chapoteau, on possède la *pepsine pure* dialysée et renfermée dans de petites perles, qui sont cinq fois plus actives que les meilleures pepsines des pharmacopées; prises après le repas, elles assurent la digestion des aliments, et suppriment la somnolence, les maux de têtes, les migraines, les renvois de gaz, les ballonnements du ventre.

Pépinières SÉGUELA & Fils

CAHORS — Près du Pont Valentré — CAHORS
(20 hectares en culture)

Grandes pépinières d'arbres et arbustes d'ornement, d'alignement et fruitiers, culture spéciale de pruniers d'Agén, chênes truffiers, pommiers à cidre, tracé de parcs et jardins, greffage à forfait de vignes, etc.

MISE EN VENTE DE VIGNES AMÉRICAINES 1886-1887

Riparias (primés par la Société agricole)

Boutures 1^{er} choix, longueur 0^m 50..... 2 fr. le cent.
Racinés très-forts, même prix que la Société agricole. 6 fr.

ASSORTIMENT DES AUTRES VARIÉTÉS AMÉRICAINES, PRIX MODÉRÉS.

Nota. — L'établissement, autrefois en face l'Hospice, est situé même rue, près le pont Valentré.

GRAND ENTREPOT

D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXÉVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRAN-SAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeau 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G^{de} grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.

RAISINS A BOISSON

ENTREPOT DE RAISINS A BOISSON DE TOUTES SORTES

Thyra, Chesmès, Chypre, Corinthe, Vourla, Denia, Samos, Erikara

Acide Tartarique, Tannin, Alcool, Colorant, Genièvre, Sucre de Canne, Sucre cristallisé, Sucre de maïs.

Manière sûre et pratique pour fabriquer le vin avec les raisins secs, délivrée gratis sur demande.

SEUL DÉPOT DU VINAIGRE SUPÉRIEUR DE L'ÉTOILE:

COUSTILLAS Jeune, rue de Bordeaux, PÉRIGUEUX.

LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES
Ayant obtenu la Grande
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE
Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants
PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer
l'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GÉNÉRIS
dont les Bourgeois de Sagin forment essentiellement
la base.
Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la
base.
GRANDE CHÂTEAUBRIÈRE

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

21 RÉCOMPENSES ET PRIX
MÉDAILLES D'ARGENT, OR
ET DIPLOME D'HONNEUR

GRANDE MÉDAILLE D'OR
1878

PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR
MÉDAILLE D'OR

ACADÉMIE NATIONALE

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.

ou en 25 séries à 75 centimes

ne reviendra qu'à 18 fr. 75

AVEC 125 CARTES COLORIÉES

15 CENTIMES la livraison avec carte coloriée

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes

La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires; der un spécimen gratis à PAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série

PLUS DE FEU!



LINIMENT BOYER-MICHEL
J. COURMIER et H. PÉRON, à CHATEAUX X (Lot)
Guérison sûre des Boiteries, Entorses, Foulures, Ecarts, Mollettes, Courbes, Torsions, Angines, etc. — 5 fr. chez tous les pharmaciens.

LA PETITE BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE à 25 Cent. le Volume
contient les meilleurs ROMANS, VOYAGES, etc., signés des auteurs les plus célèbres et donne, pour 25 CENT., des ouvrages vendus partout 1 fr., 2 fr. et même 3 fr. le volume.

EXTRAIT DU CATALOGUE

RECTOR FRANCE: L'Amour au pays bien. 2 fr. 10. MATHÉY: Zôz Ohien-Chien. 2 fr. 10.
FREDERIC SOULIÉ: Le Lion amoureux. 1 fr. 10. MILLAVOYE & ETIENNE: Une Fille de théâtre. 1 fr. 10.
H. LE VERDIER: Le Gaiou. 1 fr. 10. PIERRE DELCOURT: Le Secret du juge d'instruction. 1 fr. 10.
ALBERT CHÉVALER: Les Foyers de la République. 1 fr. 10. EMMAUEL BONZALS: Les Foyers de la République. 1 fr. 10.
A. MAURIN: La Joie Brunissière. 1 fr. 10. RENE BALZAC: Souvenirs d'un St-Cyrien. 1 fr. 10.
G. LE FAURE & F. STEVE: La Fuite de M^{lle} Corda. 1 fr. 10. LOUIS NOIR: Le Coup de tête. 1 fr. 10.
LOUIS NOIR: Les Compagnons de la mort. 1 fr. 10. LESIGNE: Fualde, le crime de Rodier. 1 fr. 10.
CHAMPFLÉURY: Les Dames du Havre. 1 fr. 10. SCHISSLER: L'Amour, Médecin analyt. 1 fr. 10.
CHAMPFLÉURY: Les Dames du Havre. 1 fr. 10. SCHISSLER: L'Amour, Médecin analyt. 1 fr. 10.

On peut recevoir franco chaque volume séparément et le Catalogue complet en adressant 30 centimes en timbres-poste à M. EDINGER, 94, Rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, PARIS.

LIBRAIRIE CENTRALE DES BEAUX-ARTS, 13, Rue Lafayette, PARIS.

Histoire Ancienne de l'Orient

Par François LENORMANT

Continuée par M. Ernest BABELON, attaché au Département des Antiques à la Bibliothèque nationale

Tom I: Les Origines, les Races et les Langues.
Tom II: L'Égypte, l'Assyrie, l'Égypte, les Perses, l'Arabie, les Israélites, les peuples Chananéens, les Phéniciens et les Carthaginois.
Tom III: Histoire de l'Asyrie et de la Chaldée.
Tom IV: Histoire de l'Asyrie et de la Chaldée.

L'ouvrage formera six volumes gr. in-8, illustrés de plus de mille gravures et cartes en noir et en couleur.

Prix de chaque volume: Broché, 18 fr. — Relié, 24 fr.

LES QUATRE PREMIERS VOLUMES SONT EN VENTE. — L'ouvrage sera complet en Mars 1887.

Payable CINQ francs par mois

L'ouvrage spécimen gratuit envoyé sur demande

MODES

LE MEILLEUR, LE PLUS BEAU ET LE MOINS CHER
DES JOURNAUX DE MODES EST

LA SAISON

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

25, RUE DE LILLE, 25, A PARIS

paraissant le 1^{er} et le 16 de chaque mois

L'année entière contient environ 2000 magnifiques gravures noires représentant les dernières nouveautés en objets de toilette et petits ouvrages de dames, avec un texte explicatif clair et précis, plus de 200 patrons en grandeur naturelle et au moins 400 dessins de broderie. L'édition de luxe donne, outre ces éléments 36 belles gravures coloriées dues aux premiers artistes.

Prix d'abonnement affranchissement compris:

	un an	6 mois	3 mois
Édition ordinaire	7 fr.	4 fr.	2 fr. 25
Édition de luxe	16 fr.	8 fr. 50	4 fr. 50

Tout abonnement est payable d'avance.

On s'abonne chez tous les libraires et aux bureaux de poste.

Envoi gratuit de numéros spécimens sur demande affranchie adressée à l'Administration du Journal, 25, rue de Lille, à Paris.

Le propriétaire-gérant, Laytau.

HAFFNER PIERRE

1^{re} Médailles d'Or aux Expositions Universelles de 1878 et Amsterdam 1883

12 & 14, Passage Jouffroy — PARIS

COFFRES-FORTS tout en FER

ENVOI FRANCO DE DESSINS & PRIX-COURANTS

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

PONTIÉ

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Églises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance. JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

ÉLEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

BRETelles AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES

La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse. Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité: 3, 5, 7, 50 et 10 fr.

Seul dépôt chez: J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCIERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ET

Grande Culture

DE

Vignes Américaines et Franco-Américaines

150,000 Racines à la vente

S'adresser: à Jules PÉRIÉ, Pépiniériste à AGEN (Lot-et-Garonne).

ENVOI DU CATALOGUE SUR DEMANDE.

Riparia rouge, racinés, depuis 3 fr. 50 le cent.
Herbemont, racinés, depuis 15 fr. le cent.

PARIS 61, Rue de Rennes, 61

L.A. ÉDITEURS

GRANDE ENCYCLOPÉDIE

INVENTAIRE RAISONNÉ

Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX^e Siècle

SOUS LA DIRECTION DE

MM. Berthelot, sénateur, membre de l'Institut; Hartwig Derembourg, professeur à l'École des langues orientales; F. Camille Dreyfus, député de la Seine; A. Gibry, professeur à l'École des chartes; Glisson, membre de l'Institut; Dr L. Hamon, bibliothécaire en chef de l'École polytechnique; E. Levasseur, membre de l'Institut; H. Marion, chargé de cours à la Sorbonne; E. Mûntz, conservateur de l'École nationale des beaux-arts; A. Walz, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25,000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8° de 4,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires. Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 fr.

Chaque livraison 1 franc
Payables à raison de 10 francs par mois
Chaque volume broché 25 francs